

# Notre sous-titre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **11 (1923)**

Heft 172

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257871>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

£ 14 36

LE

# Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant tous les quinze jours le vendredi

**ABONNEMENTS**

SUISSE..... Fr. 5.—  
ETRANGER... » 8.—  
Le Numéro.... » 0.25

**RÉDACTION et ADMINISTRATION**

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)  
Compte de Chèques I. 943

**ANNONCES**

12 insert. 25 insert.  
La case, Fr. 45.— 80.—  
2 cases, » 80.— 160.—  
La case 1 insertion: 5 Fr.

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs*

Les abonnements partent de 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** Notre sous-titre. — La quinzaine féministe (un succès féminin chez nous; la V<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail; encore les maîtresses d'école mariées; dernières nouvelles suffragistes): E. GD. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale: Annie LEUCH-REINECK. — De ci, de là... — L'Alliance à Winterthour: E. GD. — Brochures reçues: M. F. — A travers les Sociétés féminines. — *Feuilleton:* Les femmes agentes de police: M.-L. PREIS.

## Notre sous-titre

Tous nos anciens abonnés, amis de la première heure, l'auront vu du coup, ce sous-titre que nous inaugurons joyeusement aujourd'hui. Il y a donc du nouveau?...

Il y a entente mieux organisée et coordonnée que par le passé entre l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et notre presse féministe suisse, le Schweizer Frauenblatt pour la Suisse allemande, et notre Mouvement Féministe pour la Suisse romande. L'Alliance désirait avec raison un contact plus étroit avec les membres des Sociétés qui lui sont affiliées. Ses circulaires, ses communications n'allaient jusqu'ici qu'aux présidentes de ces Sociétés — peut-être tout juste jusqu'aux Comités! — mais la grande masse des membres, qui représentent pourtant tout notre mouvement féminin suisse organisé, en était à l'écart. Et, nous le savons, sans contact fréquent, sans larges possibilités d'informations, point de travail qui puisse être vraiment fécond.

C'est pourquoi l'Alliance a pensé faire appel à la presse féminine pour assurer à ses communications un champ beaucoup plus vaste. Et le Frauenblatt de son côté, comme le Mouvement du nôtre, ont répondu avec empressement à cet appel. D'autant plus que nos journaux gardent leur parfaite liberté de parole et d'attitude, la pleine responsabilité des articles qu'ils publient et dont rien ne pourra être imputable à l'Alliance, pas plus qu'elle-même ne pourra nous imposer quoi que ce soit en dehors de ses circulaires et communications officielles. Et d'autre part, c'est une importance plus grande donnée à notre presse féminine, c'est pour elle une occasion de se faire connaître, d'accroître sa propagande, d'étendre le cercle de ses lecteurs... C'est donc un événement tout spécialement heureux, et que salueront de tout cœur les amis de notre journal.

La proposition du Comité de l'Alliance, d'abord acceptée à l'unanimité par le Comité directeur du Mouvement dans sa séance du 3 octobre, a été ratifiée à l'unanimité également par l'Assemblée des délégués de l'Alliance, à Winterthour, le 6 octobre. Notre journal s'est fait largement connaître à cette assemblée et va continuer les relations déjà entamées avec toutes les Sociétés affiliées à l'Alliance. Et nous osons espérer que, maintenant qu'il leur arrivera comme organe officiel des publications de notre grande Fédération féminine nationale, toutes ces Sociétés voudront bien lui réserver un bon accueil, le

feuilleter, parcourir ses articles, lui communiquer à l'occasion de leurs nouvelles, lui faire part de leurs suggestions, s'intéresser à lui, individuellement et collectivement... Et cela en songeant que, par lui, le lien fédéral, déjà si fortement ancré en nous et si nécessaire à notre travail, se trouvera encore resserré et fortifié.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



Mrs. Mary S. ALLEN

Commandante du Service auxiliaire de Police féminine (Londres)  
(Voir l'article sur les femmes agentes de police en feuilleton p. 139)

